



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La Ministre

Paris, le 15 mars 2020

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations syndicales et des organisations étudiantes,

Notre pays traverse des circonstances exceptionnelles. Elles appellent des mesures fortes et déterminées, dans l'intérêt de tous et pour la protection de tous, qui ont été annoncées par le Président de la République et le Premier ministre. La première d'entre elles est la distanciation sociale et le respect des gestes barrières, afin de lutter contre la circulation du virus dans l'ensemble de la société française.

Permettre cette distanciation sociale suppose de faire évoluer le fonctionnement de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; tel est le sens des instructions que j'adresse en ce jour aux directeurs et présidents d'établissement, et que vous trouverez en pièce jointe. Je sais pouvoir compter sur vous pour contribuer, dans le respect de vos prérogatives, au meilleur accompagnement dans ce contexte des enseignants-chercheurs, chercheurs et ingénieurs, tout comme de l'ensemble des personnels et bien sûr des étudiants.

Dans ces circonstances exceptionnelles, il nous appartient également de veiller à ce que la vie scientifique et intellectuelle puisse se poursuivre, sous des formes nouvelles. Le Président de la République a eu l'occasion de le dire très clairement : la science n'est pas seulement la solution, c'est aussi l'assise solide de chacune des décisions que nous sommes appelés à prendre. Tout au long des semaines qui viennent, sous des formes que nous devons imaginer ensemble, je souhaite que le savoir et les acquis scientifiques puissent se diffuser très largement, permettant ainsi à l'enseignement supérieur et à la recherche française de rayonner, sous une forme numérique cette fois.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de cette épidémie et de son impact pour nos services et plus largement pour l'ensemble de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation. Dès demain, et conformément à votre demande, une boîte

fonctionnelle sera créée pour vous permettre d'adresser toutes vos questions ; mes services ne manqueront pas de revenir vers vous à ce sujet.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les représentants des organisations syndicales et étudiantes, en l'expression de mes plus vives salutations.

Je suis à votre écoute. Merci!

Frédérique VIDAL

